

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002](#) | [Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-13-chem](#) | [Les Nus-pieds. Item](#)[Bigot de Monville, Alexandre. Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639, 1876](#) | [Le cortège de Séguier](#)

Bigot de Monville, Alexandre. Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639, 1876 | Le cortège de Séguier

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0664

SourceBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Bigot de Monville, Alexandre](#)

Références bibliographiques[Bigot de Monville, Mémoires du président Bigot de Monville sur la sédition des nu-pieds et l'interdiction du Parlement de Normandie en 1639](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Le cortège de seigneur

"En si tant fut leur conseil d'Etat ~~à~~ à Ruel,
où fut avisi d'effiler la Normandie et y envoyer
M. le Chancelier avec de l'argent."

Ces deux membres du Parlement de Rouen proposèrent
de rebouter le voyage. "N'aurait-il pas été que le suit du
voyage de M. le Chancelier eût été vu par le
le + finis; que jamais le Chancelier de France
n'eût été chargé de semblables commissions; ... et
que il n'est honneur de détourner le mot de
offre si onirous à la moine."

Le 18 M. le Chancelier part; il couche le 19
en la terre de La Basse, le 20 à Pont de l'Église
voit de leur, carmélite; le 21 à Rosny; le 22
à Guillon, "et logeaient tout au château, où le soir
M. l'Archevêque en mita et le jour suivant M. le
Chancelier fut de retour."

"A de la villiers ... vint à Guillon quatre jours
après le Chancelier. Divers autres d'Etat et
autres de requête de ce quartier et de suite y
residant, se dirent rois."



H 189.155

